

Animateur socioculturel

Rome K1206

1 Le métier

Le métier : animateur socioculturel



Face à un groupe de jeunes, d'adultes ou de personnes âgées et attentif à chacun, l'animateur socioculturel met en oeuvre les projets et activités culturelles ou de loisirs qu'il a élaborés. Son objectif est de favoriser l'expression et l'implication des participants tout en stimulant leurs potentialités. Dynamique, créatif, à l'écoute de tous publics, il fait preuve de capacités de remise en cause et de maturité pour assumer ses responsabilités pédagogiques.

©animateur/CRpaca

Avant de mettre en œuvre un projet d'intervention : le concevoir.

Le projet d'intervention prend sa place au sein d'un programme défini par ou/et avec le directeur. Ce temps de conception lui demande de connaître les aspirations et les besoins des personnes auxquelles il va s'adresser. Il doit aussi prendre en compte les valeurs et les règles de fonctionnement de l'organisme au sein duquel il intervient, et éventuellement se coordonner avec d'autres animateurs.

A la croisée de ces contraintes, il construit son intervention, fait appel à sa créativité et aux techniques qu'il maîtrise.

Animer un groupe : bien plus que distraire.

Élément moteur, il met en mouvement le groupe, le guide, le stimule et l'amène aux objectifs fixés. Chacun doit pouvoir s'épanouir, progresser dans son expression personnelle, dans la découverte de ses potentialités, comme dans la prise en compte des autres lorsqu'il s'agit de réaliser un projet collectif.

Au sein d'un groupe, il se crée une dynamique que l'animateur doit comprendre et canaliser.

Lorsqu'il intervient de façon régulière auprès d'un public, il connaît chacun individuellement et les échanges personnels sont fréquents pour conseiller, encourager ou réguler un comportement.

Tout au long de ses interventions : évaluer sa pratique.

Au fur et à mesure de la progression, l'animateur doit avoir un regard critique sur son déroulement. Cette démarche est utile pour lui-même : il saura comment adapter et construire la suite de son action. Elle l'est pour l'organisme qui l'emploie et souhaite une lisibilité sur l'évolution du groupe ou du projet. Enfin, le montage de projets nouveaux s'appuiera sur cette analyse.

Participer au fonctionnement de sa structure et à son rayonnement.

L'animateur a sa part de tâches à caractère administratif : gestion de listes d'inscriptions, contacts téléphoniques, renseignement de documents pour diverses administrations. Il gère les contraintes matérielles et organisationnelles qui permettent la réalisation concrète des projets : respect des locaux et du matériel, achat de fournitures, préparation de déplacements, location de salle.

Selon sa qualification et ses responsabilités, il peut avoir en charge le montage de dossiers de demande de subvention, la réponse à des cahiers des charges et à des appels d'offres qui vont permettre à sa structure employeur de se développer et de pérenniser son action.

Rencontrer des élus, des bénévoles, des institutionnels, d'autres associations pour susciter des partenariats n'est pas rare et mobilise des compétences en communication et en négociation.

Généraliste ou spécialiste d'une technique ou d'un public : les profils des animateurs sont variés.

Différentes options permettent de se spécialiser en formation : par exemple, activités scientifiques ou techniques, culturelles ou artistiques, nouvelles technologies, intervention auprès de personnes âgées ou de personnes handicapées. Certains animateurs enseignent des disciplines présentant une technicité importante. D'autres sont plus polyvalents et possèdent plusieurs compétences.

Travail pendant les vacances, les jours fériés ou les dimanches, horaires décalés : la disponibilité fait partie de son métier.

L'animateur, le plus souvent, ne connaît pas les « horaires de bureau ». Suivant son lieu d'intervention, l'amplitude horaire et les jours de présence peuvent être plus ou moins réguliers mais la nature même de son métier comprend ces obligations.

Secteur public, secteur privé, interventions dans l'action sociale, le développement local, le tourisme, les structures de soins : ses lieux de travail et ses statuts sont diversifiés.

Le secteur social s'ouvre à l'animateur, et notamment celui de l'insertion. Le besoin de professionnels chargés d'accompagner des personnes en difficultés d'insertion ou en perte de liens sociaux est patent. A côté des travailleurs sociaux, dont le nombre se multiplie, le métier d'animateur socioculturel prend sa place, dans une fonction plus pédagogique qu'éducative. L'évolution des diplômes et des spécialisations tient compte de ces nouveaux publics.

2 Le marché du travail

Sur quels postes débiter dans le métier ?

Sans expérience, pour découvrir le métier, préparer le BAFA et exercer pendant les vacances en centres de vacances ou centres aérés.

Cette insertion est facile et les occasions d'emploi sont nombreuses. Cela permet de découvrir la réalité du métier, de s'insérer dans le secteur socioculturel et de se construire un premier réseau professionnel. C'est d'ailleurs un parcours fréquemment observé parmi ceux qui ont choisi d'en faire leur métier.

Même avec un diplôme professionnalisant, débiter signifie souvent occuper un emploi saisonnier ou à temps partiel.

Ce sont les principales opportunités d'emploi. En PACA, seulement 3 % des offres d'animateur du secteur privé sont des CDI. A titre de comparaison, en moyenne tous métiers, les CDI représentent 33% des offres, 10 fois plus. 3 offres sur 10 sont à temps partiel.

L'expérience permet d'avoir simultanément plusieurs employeurs, d'accroître ses revenus et sa stabilité d'emploi.

Il n'est pas rare que les animateurs cumulent 1 ou plusieurs emplois à temps partiel ou enchaînent sur une année des contrats de travail liés aux activités périscolaires et aux vacances.

Et demain ?

Des opportunités d'emploi multipliées par le développement de certaines formes de tourisme.

PACA est une région où le tourisme tient une place importante dans l'économie. Le développement des villages de vacances, de campings où sont organisées des activités de loisirs pour les enfants des vacanciers, le tourisme social participent à la croissance des effectifs en proposant des emplois d'animateurs.

Une entrée timide mais réelle des professionnels au sein des maisons de retraite.

Tout le monde s'accorde à reconnaître l'importance de l'animation en maison de retraite qui contribue au maintien de la vie sociale des personnes âgées. Des professionnels formés aux métiers de l'animation commencent à être recrutés dans les établissements d'accueil de personnes âgées. Ils n'y sont encore que très minoritaires, car l'animation est souvent prise en charge par des ex-aides soignantes, ou d'autres personnes sans formation spécifique, mais c'est un potentiel d'emploi que la profession signale. Il existe une spécialisation « animation personnes âgées » dans le BPJEPS et des revues spécialisées sur l'animation en maison de retraite.

Le social, le culturel, le socioculturel : des secteurs d'intervention où les compétences s'entrecroisent et ouverts aux animateurs.

La lutte contre l'exclusion, la reconnaissance et la prise en compte des dégâts provoqués par la perte de liens sociaux favorisent la mise en place d'actions à la frontière de ces différents domaines. L'expression artistique et la culture sont des moyens pour retrouver la confiance en soi, le groupe est un vecteur d'échanges et de liens, et l'animateur l'acteur de la « mise en musique » de ces différents moyens.

Son métier l'amène à rencontrer de plus en plus fréquemment des publics en difficulté d'insertion. Le DUT carrières sociales, option animation sociale et socioculturelle est une illustration de cette évolution : il permet d'accéder tout autant au métier d'animateur socioculturel qu'à celui d'accompagnateur de public en difficulté. Les deux spécialisations du BPJEPS « animation culturelle » et « animation sociale » en sont une autre.

Un métier dont le développement est fortement lié aux orientations des politiques publiques.

Beaucoup d'employeurs d'animateurs socioculturels sont dépendants de financements publics et de dispositifs de contrats aidés. En fonction des options de la politique d'aide à l'emploi, ils se développent ou se raréfient...et les emplois subissent cette fluctuation. D'autres emplois dépendant d'une demande privée semblent avoir un avenir plus lisible : par exemple, ceux en lien avec le tourisme. Mais dans ce secteur de l'animation sportive et socioculturelle, touché par la fragilité de nombreuses petites structures associative, où coexistent bénévoles et salariés, contrats aidés et saisonnalité, la question de la pérennisation de l'emploi reste ouverte.

3 Evoluer

Je veux évoluer dans le métier ou dans le secteur professionnel

Anticiper sa carrière pour éviter la lassitude professionnelle.

D'une façon générale, les animateurs socioculturels diplômés déroulent leur carrière au sein de l'animation. Si initialement, l'orientation vers ce secteur a pu être une opportunité d'insertion, s'y qualifier est un gage d'intérêt pour le métier.

Par contre, certains professionnels signalent les risques d'usure professionnelle à rester trop longtemps animateur de terrain, à fortiori lorsqu'il s'agit d'un public jeune. Le métier demande de l'énergie et d'être toujours « en phase » avec son public.

Pour les animateurs bénévoles ou occasionnels, la VAE (validation des acquis d'expérience) peut-être un moyen de reconnaissance et d'évolution. Elle n'est pas nouvelle dans ce secteur. Néanmoins, mener à terme sa demande n'est pas toujours aisé et il est conseillé de se faire accompagner. En 2004, 246 personnes déposent la première partie de leur dossier. Au final, le jury examine 86 dossiers. 43 (1 sur 2) aboutissent à une validation totale. Il peut exister des validations partielles.

L'animateur dispose de plusieurs possibilités de mobilité professionnelle :

Changer de filière d'activité.

Il peut exercer son métier dans des filières très différentes et ainsi renouveler ses intérêts et enrichir ses pratiques : loisirs éducatifs, tourisme social, développement local, insertion par l'économie ou changer de public : enfants, adolescents, ateliers pour personnes âgées ou personnes handicapées, habitants d'un quartier.

Travailler dans l'environnement.

Il peut devenir animateur nature. Sa fonction est très spécifique. Il s'adresse le plus souvent à un public scolaire, pour lequel il met en place des actions d'éducation à l'environnement. Il est souvent employé par des CPIE (centres permanents d'initiation à l'environnement). Cependant, ces emplois, dont on pourrait espérer qu'ils se multiplient en raison des prises de conscience actuelles, restent rares, le plus souvent proposés par le biais de contrats aidés. Le BPJEPS ou d'autres diplômes de l'animation peuvent mener au métier, surtout si l'animateur a opté pour une spécialisation environnement. Mais, pour accéder à ces postes qui se libèrent ou se créent au compte-gouttes, une compétence animation et une formation spécifique comme le BTSA de Gestion et protection de la nature ou le Diplôme d'éco-interprète peuvent être nécessaires.

Evoluer dans la hiérarchie.

Ce déroulement de carrière l'amène à devenir directeur de centre social, chargé de mission dans le développement local ou au sein d'un service lié à la culture et à la jeunesse. La prise de responsabilité à des fonctions de direction s'accompagne nécessairement d'une formation qualifiante. Il existe dans le BPJEPS une unité capitalisable « directeur de structure ». Le DEFA (diplôme d'état relatif aux fonctions d'animation) permet aussi cette évolution.

Se diriger vers le secteur social.

Le secteur de l'animation socioculturelle peut-être proche du secteur social. L'intervention auprès de publics spécifiques, comme des adultes handicapés par exemple, permet d'exercer dans des établissements relevant du secteur sanitaire et social. Il peut choisir de quitter l'animation pour un travail éducatif auprès des personnes en difficulté en préparant les diplômes spécifiques au secteur social. Par exemple : le certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur (CAFME), diplôme de niveau IV. Participer à l'animation des structures dans lesquelles vivent ces personnes en difficulté fait partie du travail du moniteur éducateur et son expérience sera utile.

Cette fiche a été produite par l'ORM PACA

